



Conseil des produits agricoles
du Canada

Farm Products Council
of Canada

2024-2025

Conseil des produits agricoles du Canada

RAPPORT ANNUEL

Canada



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Conseil des produits agricoles du Canada

Ferme expérimentale centrale

Édifice 59

960, avenue Carling

Ottawa (Ontario) K1A 0C6

<https://www.canada.ca/fr/conseil-produits-agricoles.html>

Also available in English under the title: Farm Products Council of Canada Annual Report 2024-2025

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, 2025.

Cat. No. A99F-PDF

ISSN 2561-4398





TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL	4
MANDAT	6
MEMBRES DU CPAC	8
FAITS SAILLANTS.....	11
ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE ET DE MOBILISATION	14
COLLABORATION DU CPAC	27
PLAINTES CONTRE LES OFFICES.....	30
LE CPAC EN BREF.....	31
PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026 : RAPPORT DE RENDEMENT	32

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL



Au nom du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), je suis heureux de vous présenter notre rapport annuel pour l'exercice 2024-2025.

Cette année a été marquante pour le CPAC et les offices qu'il supervise, car nous avons souligné trois réalisations

remarquables.

La première a été la création de l'Office canadien de promotion et de recherche pour le chanvre industriel, connue sous le nom de *Hemp Canada Chanvre*. Ce tout nouvel office de promotion et de recherche du CPAC a été officiellement proclamé par la gouverneure générale en conseil le 8 novembre 2024. Il s'agit d'une étape importante pour le secteur canadien du chanvre, car les producteurs de chanvre dévoués disposeront davantage de ressources pour les aider à prospérer sur les marchés nationaux et mondiaux. Je tiens à remercier le personnel du CPAC, ainsi que nos collègues fédéraux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), de Santé Canada et de Justice Canada pour leur aide inestimable tout au long du

processus de création qui a permis de concrétiser ce projet.

Le deuxième réalisation a été la conclusion de la renégociation de l'*Accord fédéral-provincial-territorial sur les principes directeurs pour la commercialisation des œufs au Canada*. En 2021, les Producteurs d'œufs du Canada ont entamé avec détermination la renégociation et, dans un temps record, ont négocié ce très important accord qui a été mis en œuvre durant le présent exercice. L'industrie ovicole du Canada repose désormais sur une base plus stable et peut s'engager avec confiance sur la voie de la prospérité à long terme.

Je tiens à remercier le ministre MacAulay qui a aidé à accélérer l'obtention des approbations fédérales pour ces deux réalisations importantes.

La troisième réalisation a été le 50^e anniversaire de la création des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC). Depuis un demi-siècle, les ÉDC sont une tribune où les parties prenantes de l'industrie se rencontrent pour discuter des enjeux du secteur et veiller à ce que l'offre de dindon satisfasse à la demande de la population canadienne.

Tout au long de l'année, les activités du CPAC ont été guidées par les cinq orientations stratégiques énoncées dans notre [Plan stratégique 2023-2026](#). L'une de nos orientations stratégiques est de « Faire connaître l'histoire de la gestion de l'offre ». Dans ce contexte, le CPAC a souligné l'importance de son rôle dans l'administration de

la gestion de l'offre pour la volaille et les œufs, ainsi que la rigueur dont nous faisons preuve lorsqu'il s'agit d'approuver des décisions des offices qui ont une incidence sur le gagne-pain des producteurs.

Le CPAC a également collaboré activement avec ses partenaires gouvernementaux par l'entremise de l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA) et de réunions individuelles avec les régies agroalimentaires provinciales. Le CPAC a continué d'organiser des réunions avec ses partenaires gouvernementaux pour discuter de divers sujets d'intérêt commun. Par exemple, au cours des réunions de l'ANRA tenues en 2024-2025, nous avons approfondi notre compréhension collective des principaux éléments de l'agriculture canadienne, comme les formules de coût de production et nos relations commerciales avec les États-Unis.

L'effet de la grippe aviaire hautement pathogène s'est quelque peu dissipé dans la plupart des régions du pays, mais il demeure important en Colombie-Britannique et sur certains intrants importés des États-Unis qui sont essentiels pour les secteurs de la volaille et des œufs. Malgré ces défis, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada et les Éleveurs de dindon du Canada ont tous été en mesure d'approvisionner le marché intérieur, ce qui témoigne bien des avantages de la gestion de l'offre.

Quant aux deux offices de promotion et de recherche, ils ont généré une plus-value pour les producteurs de bœuf et de porcs canadiens.

Le dernier trimestre de l'exercice a été marqué par l'augmentation des tensions avec les États-Unis, notamment en ce qui concerne les échanges commerciaux entre les deux pays. L'incertitude

engendrée par cette nouvelle situation a suscité des préoccupations légitimes dans les secteurs du bœuf et du porc qui sont axés sur l'exportation, ainsi que dans les secteurs de la volaille et des œufs. Le CPAC s'est engagé à défendre les intérêts à la fois des secteurs axés sur l'exportation et celles sous la gestion de l'offre.

Je tiens à remercier mes collègues membres du CPAC pour leur soutien au cours de l'année. Les connaissances apportées par Bonnie den Haan et Samantha Haverkamp, nommées en avril 2023, ainsi que les années d'expérience de Maryse Dubé et de Morgan Moore à titre de membres du CPAC ont favorisé des discussions approfondies et une approche équilibrée sur tous les aspects des activités du CPAC.

En ce qui concerne les membres du personnel, je tiens à les féliciter pour le professionnalisme dont ils font constamment preuve dans la prestation de conseils et de services aux membres du CPAC. Leur connaissance et leur enthousiasme facilitent grandement notre travail en tant que membres.

La gouvernance solide du CPAC et son personnel dévoué font partie intégrante de notre capacité à appuyer les mandats des offices et à défendre les intérêts de l'agriculture canadienne.



Président & administrateur général

BRIAN DOUGLAS

MANDAT

Le CPAC, créé en vertu de la [Loi sur les offices des produits agricoles](#) (LOPA), est un organisme fédéral de surveillance qui veille à l'intérêt public et qui a pour mandat de :

- Conseiller le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur les questions relatives à la création et au fonctionnement des offices visés par la LOPA, afin de maintenir et de promouvoir un secteur agricole efficace et concurrentiel.
- Examiner les activités des offices de commercialisation et les offices de promotion et de recherche pour s'assurer qu'elles sont conformes aux objectifs législatifs.
- Travailler avec les offices de commercialisation pour promouvoir une commercialisation vigoureuse, efficace et concurrentielle des produits agricoles dans le cadre du système de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs.
- Travailler avec les offices de promotion et de recherche pour favoriser la compétitivité des produits agricoles visés.

VISION

Un cadre réglementaire qui appuie un système de gestion de l'offre robuste pour la volaille et les œufs ainsi qu'une commercialisation efficace des produits agricoles grâce à la promotion et à la recherche.

MISSION

Notre mission est de superviser le système réglementaire pour la commercialisation ordonnée de la volaille et des œufs au Canada, en collaborant étroitement avec les [offices de commercialisation](#) et de promouvoir une industrie agricole canadienne prospère par les [offices de promotion et de recherche](#).



ADMINISTRATION DES LOIS FÉDÉRALES

Le CPAC applique deux lois fédérales :

La [Loi sur les offices des produits agricoles](#) (LOPA) prévoit la création du CPAC, des [offices de commercialisation](#) et des [offices de promotion et de recherche](#).

La [Loi sur la commercialisation des produits agricoles](#) (LCPA) permet de déléguer aux offices provinciaux de commercialisation les pouvoirs du gouvernement fédéral en matière de commerce interprovincial et d'exportation en ce qui a trait à la commercialisation des produits agricoles. Le CPAC applique la LCPA par le biais d'une entente avec AAC.



MEMBRES DU CPAC



Président & administrateur général **BRIAN DOUGLAS**

Brian a été nommé pour la première fois à titre de président et administrateur général le 11 juin 2018, et son mandat a été renouvelé pour quatre ans en juin 2022.

Diplômé de l'Université de Guelph, Brian a fait carrière dans la fonction publique pendant plus de 41 ans. Sa carrière lui a permis d'apprécier et de comprendre les possibilités et les défis auxquels sont confrontés les producteurs canadiens. En 2015 et 2016, Brian a été greffier du Conseil exécutif et secrétaire du Cabinet pour le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), où il avait auparavant occupé différents postes de cadre, notamment comme sous-ministre au Renouveau des transports et de l'infrastructure, et sous-ministre de l'Agriculture.

Brian a consacré la plus grande partie de sa carrière au ministère de l'Agriculture de l'Î.-P.-É., où il a été directeur de la Division des ressources agricoles et gestionnaire des services agricoles. Tout au long de sa carrière, il a également été membre et représentant de la province de l'Î.-P.-É. au sein de divers conseils d'administration et comités de niveau provincial et national liés à l'agriculture et au renouvellement des transports et des infrastructures.

Vice-présidente **BONNIE DEN HAAN**

Bonnie a été nommée vice-présidente le 21 avril 2023, pour un mandat de quatre ans.

Bonnie est une productrice et transformatrice de produits laitiers de l'Ontario qui, avec son mari John den Haan et leurs deux filles, exploite la laiterie Haanview Holsteins and Sheldon Creek Dairy, tandis que leurs deux fils travaillent dans l'industrie laitière et exploitent une ferme avec leur famille.

Elle a obtenu un baccalauréat ès sciences agricoles de l'Université de Guelph en 1981 et est diplômée du Programme avancé de leadership agricole. Elle a été membre du conseil d'administration des Dairy Farmers of Ontario et des Producteurs laitiers du Canada ainsi que présidente du conseil d'administration de Farm and Food Care Ontario. Bonnie est passionnée par le secteur agricole et s'emploie à renforcer la confiance du public à l'égard de nos systèmes alimentaires et agricoles.

Membre

MORGAN MOORE



Morgan a été nommé membre en juin 2019 et son mandat a été renouvelé pour deux ans en 2022. Le 19 juin 2024, son mandat a été renouvelé une nouvelle fois pour deux ans.

Morgan est un producteur vache-veau et un producteur commercial d'ovins du Manitoba. Il exploite une ferme avec son épouse, Amber, et leurs trois enfants. Morgan est titulaire d'un certificat de l'Institut des agronomes du Manitoba et d'un baccalauréat en sciences agricoles

de l'Université Guelph.

Il est actuellement président du conseil d'administration de la Manitoba Sheep Association et président-fondateur d'une nouvelle entreprise, appelée PruvIT Technologies inc., laquelle développe une technologie prometteuse visant à offrir la pleine valeur de la traçabilité bidirectionnelle. Morgan est également le directeur général de la Canadian Co-operative Wool Growers, une société centenaire de commercialisation de la laine et un détaillant de produits d'élevage en forte croissance. Depuis toujours, il est un promoteur et un défenseur de l'industrie agricole.

Membre

SAMANTHA HAVERKAMP



Samantha a été nommée membre le 21 avril 2023 pour un mandat de trois ans.

Samantha est une productrice d'œufs d'incubation de l'Ontario. Elle est diplômée de l'Université de Guelph, où elle a obtenu un diplôme en horticulture, un baccalauréat en sciences avec spécialisation en agriculture et un certificat en commerce. Avant de rejoindre la ferme familiale en 2019, elle a travaillé pour une institution financière accordant des prêts aux entreprises agricoles et commerciales. Après avoir obtenu son diplôme, elle a également travaillé pour une

entreprise d'intrants agricoles qui achète des céréales et vend des engrais et d'autres intrants pour les cultures.

Samantha fait actuellement partie du conseil de l'Ontario Broiler Chicken Hatching Egg Producers Association et en assume la présidence depuis 2022. Elle siège également au conseil d'administration du Poultry Industry Council.

Membre

MARYSE DUBÉ



Maryse a été nommée membre le 30 avril 2015, et son mandat a été renouvelé en 2018 pour trois ans. Le 30 avril 2021, son mandat a été renouvelé pour une autre période de quatre ans.

Maryse a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université Laval en 1996, avant d'être admise au Barreau du Québec en 1997. Depuis 2004, elle est associée chez Sylvestre & Associés, où elle se spécialise en droit commercial et agroalimentaire, représentant ainsi plusieurs

producteurs agricoles dans leurs projets de transfert d'entreprise et d'acquisitions, et agissant comme experte-conseil auprès d'institutions financières. Le droit des valeurs mobilières, les transactions commerciales, les fusions et acquisitions et le droit commercial (secteurs manufacturier et agricole) sont des domaines où elle représente des petites et moyennes entreprises. Maryse est très active dans son milieu social et économique, et a été présidente honoraire et membre de quelques conseils d'administration d'entreprises et de conseils communautaires. Elle a également pris la parole lors de diverses conférences.

Maryse a siégé au conseil d'administration de l'Association des avocates et avocats de province, et a présidé la section de Richelieu en 2014. Jusqu'en mai 2016, elle était membre du comité exécutif du Barreau du Québec. Elle a participé activement aux travaux du conseil général qui ont mené à la nouvelle structure de gouvernance du Barreau du Québec, et a été élue par acclamation pour siéger au conseil d'administration à titre de représentante des sections de Richelieu, de Longueuil et d'Arthabaska.



FAITS SAILLANTS

Le CPAC est fier du travail accompli au cours de l'exercice 2024-2025.

Le CPAC souhaite souligner quelques réalisations accomplies cette année. L'industrie du chanvre a créé un office de promotion et de recherche, le CPAC a révisé ses lignes directrices sur les offices de promotion et de recherche, et les Éleveurs de dindon du Canada ont célébré leur 50^e anniversaire.

Création de l'Office canadien de promotion et de recherche pour le chanvre industriel

Le CPAC a dirigé une équipe pluri ministérielle, composée d'AAC, de Santé Canada et de Justice Canada, pour la création de l'Office canadien de promotion et de recherche pour le chanvre industriel. Afin de comprendre les besoins du secteur et le cadre de réglementation unique entourant les produits de chanvre industriel, le CPAC a établi des relations de collaboration avec les parties prenantes du secteur regroupant des experts, notamment les producteurs, les transformateurs et les importateurs de chanvre industriel.

Le CPAC a fourni au secteur du chanvre les conseils et le soutien nécessaires pour présenter une proposition bien ficelée pour l'office de promotion et de recherche. Tout au long du processus de réglementation, le CPAC a travaillé avec le secteur du chanvre pour s'assurer que les exigences et les étapes nécessaires à l'établissement de l'office étaient respectées.

Le 8 novembre 2024, l'Office canadien de promotion et de recherche pour le chanvre industriel a été créé en vertu de la partie III de la LOPA; une première pour une production non-animale. Ce nouvel office a décidé de

mener ses activités et d'être connu sous le nom de Hemp Canada Chanvre.

Hemp Canada Chanvre a le pouvoir de promouvoir la production et la commercialisation de produits du chanvre industriel pour les échanges interprovinciaux et l'exportation, et de mener des activités de promotion et de recherche pour les produits du chanvre. En assurant une source de financement stable pour ses activités grâce à la perception de redevances, l'office aidera les producteurs de chanvre à élargir leurs marchés et à accroître leurs ventes. Les consommateurs profiteront également d'un meilleur accès à l'information sur les produits du chanvre industriel.

Hemp Canada Chanvre appuiera le développement et la compétitivité du secteur du chanvre industriel en facilitant l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de promotion et de recherche.



LIGNE DIRECTRICE SUR L'ÉTABLISSEMENT
D'UN OFFICE DE PROMOTION ET DE RECHERCHE



Version révisée de la Ligne directrice sur l'établissement d'un office de promotion et de recherche

Le CPAC a publié la version révisée de [la Ligne directrice sur l'établissement d'un office de promotion et de recherche](#) en 2024. La présentation et le contenu de la ligne directrice ont été considérablement améliorés et mettent en évidence des renseignements et des conseils qui sont importants au moment de rédiger et de présenter une demande pour un office de promotion et de recherche.

Les Éleveurs de dindon du Canada

En 2024, les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) ont célébré leur 50^e anniversaire. À cette occasion, les anciens présidents, les membres du conseil d'administration, les partenaires de l'industrie, les dirigeants politiques et le personnel des ÉDC se sont réunis pour souligner l'événement.

Félicitations pour 50 années à la tête du secteur du dindon !



ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE ET DE MOBILISATION

Le système de gestion de l'offre et l'investissement dans les activités de promotion et de recherche sont considérés comme un atout pour le secteur agricole canadien, qui sert les intérêts des agriculteurs, de l'économie canadienne et des consommateurs. Grâce à une surveillance rigoureuse et à des initiatives stratégiques, le CPAC contribue à préserver l'équilibre et la stabilité du secteur agricole en tenant dûment compte des intérêts des producteurs et des consommateurs.

Le CPAC travaille en étroite collaboration avec les parties prenantes, notamment les producteurs, les groupes de l'industrie et les ministères gouvernementaux. Il soutient les efforts de collaboration en vue d'atteindre des objectifs communs grâce à une communication ouverte et bidirectionnelle. Ce dialogue permet d'instaurer un climat de confiance, de favoriser la collaboration et de créer une harmonie en soutenant les intérêts communs de chaque secteur.

Établi en vertu de la LOPA, le CPAC supervise les quatre offices de commercialisation qui administrent le système de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs. Ce système permet d'équilibrer l'offre et la demande tout en garantissant un approvisionnement continu pour les consommateurs et un revenu stable pour les producteurs agricoles.

Le CPAC supervise également les activités de trois offices de promotion et de recherche. Ces offices favorisent une industrie forte, efficace et concurrentielle pour les produits réglementés en encourageant la commercialisation et la production de produits, et en menant et en promouvant des activités de recherche.





Décisions des membres du CPAC :

17

règlements sur le
contingement

10

ordonnances sur les
redevances nationales

4

redevances provinciales*
* prises par le Comité des redevances

7

autres règlements ou
directives

Engagements d'allocation des membres du CPAC :

26

réunions des offices provinciaux
de commercialisation

24

réunions des offices de
commercialisation et
de promotion et de recherche

11

réunions de l'industrie

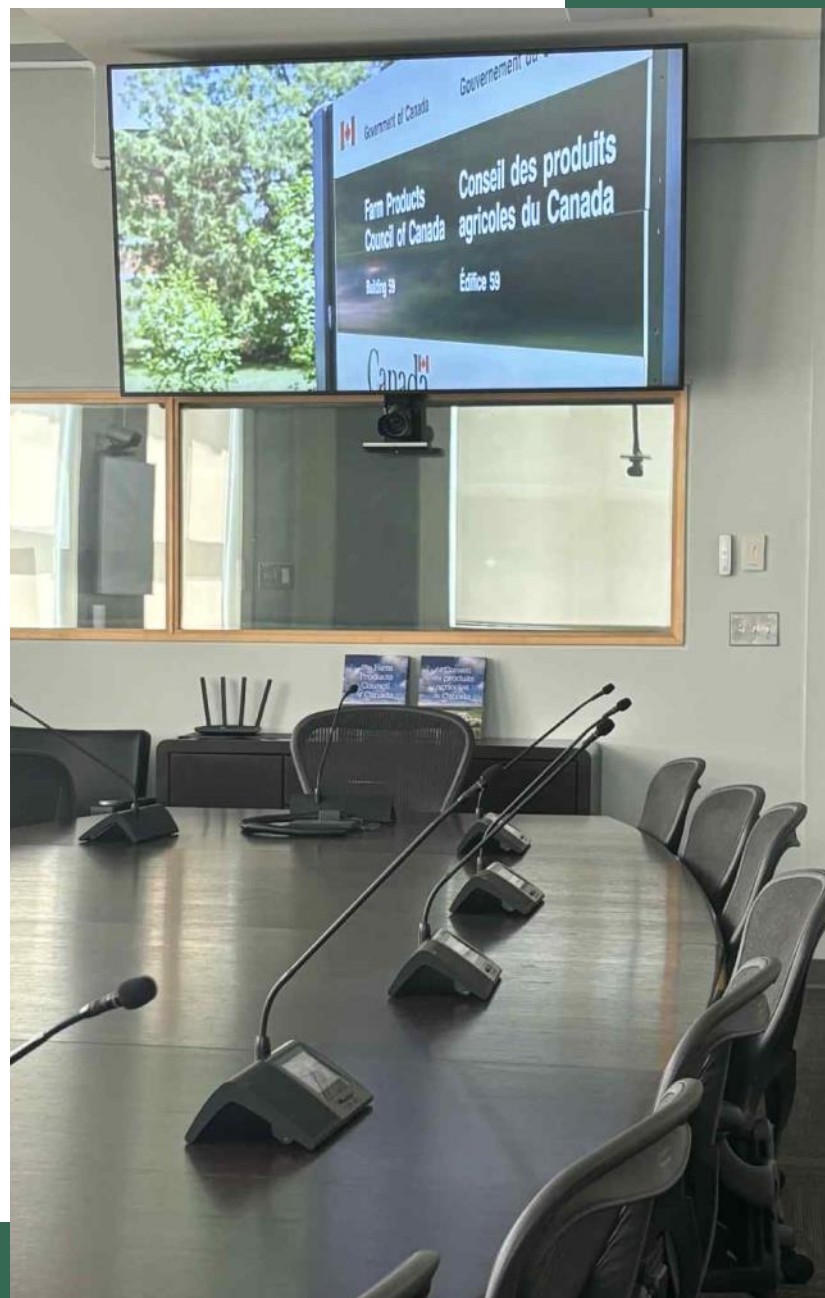
Réunions et décisions des membres du CPAC

Les membres du CPAC se sont réunis 13 fois pour examiner les demandes reçues des offices de commercialisation et de promotion et de recherche au cours de l'exercice 2024-2025 et prendre des décisions à leur sujet :

- ordonnances sur les redevances nationales;
- réglementation sur le contingentement;
- autres règlements ou directives nécessaires à l'exécution du plan de commercialisation ou de promotion et de recherche d'un office.

Les décisions sont fondées sur la nécessité ou non de procéder à la modification pour la mise en œuvre du plan de commercialisation ou de promotion et de recherche de l'office, et sont communiquées à l'office concerné et publiées sur le site Web du CPAC. La pratique consistant à communiquer nos décisions le plus rapidement possible découle du thème central de notre [plan stratégique](#), à savoir la transparence et le dialogue.

Vous trouverez plus d'informations sur les raisons invoquées par les offices pour justifier ces modifications réglementaires sur la page Web des [décisions du CPAC](#).





Secteurs avicole et ovicole

Le CPAC a continué à soutenir les secteurs avicole et ovicole en examinant les demandes reçues des offices de commercialisation et en assurant la participation des membres du CPAC aux réunions des offices et de l'industrie. Des mises à jour sur les activités du CPAC ont été fournies lors de plusieurs réunions des conseils d'administration des Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs de poulet du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Les Producteurs d'œufs du Canada

Au total, les membres du CPAC ont examiné six demandes présentées par les Producteurs d'œufs du Canada (POC). Les POC ont présenté une demande de modification de leur ordonnance sur les redevances afin de prolonger les dates d'entrée en vigueur des redevances et cinq demandes de modification de la réglementation sur le contingentement (*voir les tableaux*).

Le CPAC a collaboré avec les POC sur deux grands projets au cours de l'exercice :

- la signature et la mise en œuvre de l'*Accord fédéral-provincial-territorial sur les principes directeurs pour la commercialisation des œufs au Canada*;
- l'achèvement et l'approbation de l'étude sur le coût de production de 2021. Cette étude est une pierre angulaire du système de gestion de l'offre de l'industrie ovicole et a été terminée malgré les retards entraînés par la COVID-19 et la grippe aviaire.

En 2024-2025, les membres et le personnel du CPAC ont assisté à 19 réunions des POC, où ils ont fait le point sur les activités du CPAC et écouté les préoccupations, les réalisations et les opportunités futures de l'industrie.

Modification de l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des œufs au Canada

Date de la décision	Statut	Date d'entrée en vigueur	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance nationale
Par douzaine					
Déc. 2024	Approuvé	du 29 déc. 2024 au 27 mars 2026	0 \$	S.O.*	0,4795 \$
*sans objet					

Modifications du Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des œufs sur le contingentement

Date de la décision	Statut	Type de contingent	Date d'entrée en vigueur	Niveau de contingent
Douzaine				
Déc. 2024	Approuvé	Contingent de vaccins	du 29 déc. 2024 au 27 déc. 2025	8 890 560
	Approuvé	Contingent spécial pour les besoins temporaires du marché		35 052 121
	Approuvé	Contingent d'œufs de transformation		0 (abrogé)
	Approuvé	Contingent fédéral		931 137 001
Août 2024	Approuvé	Contingent fédéral	du 31 déc. 2023 au 28 déc. 2024	839 951 471

Les Éleveurs de dindon du Canada

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) ont soumis à l'examen des membres du CPAC deux demandes de modification de leur ordonnance sur les redevances et trois demandes de modification de la réglementation sur le contingentement (*voir les tableaux*).

Les membres du CPAC ont appuyé l'initiative des ÉDC, qui consistait à organiser un sommet sur le dindon au début de 2025 afin de réunir les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement du dindon. Les discussions et les idées découlant de ce sommet aideront le secteur à prospérer dans le futur.

Les membres et le personnel du CPAC ont assisté aux huit réunions tenues par les ÉDC en 2024-2025 où ils ont fait le point sur les activités d'industrie.

Modifications de l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des dindons du Canada (2019)

Date de la décision	Statut	Date d'entrée en vigueur	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance nationale
					Par kg, poids vif
Févr. 2025	Approuvé	du 27 avr. 2025 au 31 mars 2026	0,003 \$	↑	0,0210 \$ (production)
Avr. 2024	Approuvé	De la date d'enregistrement au 31 déc. 2028	0 \$	S.O*	0,0125 \$ (commercialisation)

*sans objet

Modifications du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990)

Date de la décision	Statut	Type de contingent	Date d'entrée en vigueur	Niveau de contingent
				poids éviscéré, en kg
Nov. 2024	Approuvé	Contingent fédéral	Période réglementaire 2024-2025	168 662 567
Août 2024	Approuvé	Contingent fédéral		165 809 872
Avr. 2024	Approuvé	Contingent fédéral		167 739 254

Les Producteurs de poulet du Canada

Au total, les membres du CPAC ont examiné neuf demandes présentées par les Producteurs de poulet du Canada (PPC). Les PPC ont présenté deux demandes de modification de leur ordonnance sur les redevances et sept demandes de modification de la réglementation sur le contingentement (*voir les tableaux*).

Les membres du CPAC ont travaillé en étroite collaboration avec les PPC, ce qui a permis d'assurer un approvisionnement régulier en poulet malgré les problèmes d'approvisionnement en poussins. Les membres du CPAC ont continué d'appuyer les PPC dans leur objectif d'augmenter la consommation de poulet par habitant au profit de tout le secteur.

Les membres du CPAC ont assisté aux dix réunions organisées par les PPC en 2024-2025 pour faire le point sur leurs activités et collaborer avec les parties prenantes de l'industrie du poulet.

Modifications de l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada

Date de la décision	Statut	Date d'entrée en vigueur	Variation du taux de		Taux de la redevance
					Par kg,
Janv. 2025	Approuvé	du 9 févr. 2025 au 31 mars 2026	0 \$	S.O.*	0,0061 \$
Avr. 2024	Approuvé	du 5 mai 2024 au 31 mars 2025	0,0002 \$	↑	0,0061 \$

*sans objet

Modifications du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets

Date de la décision	Statut	Type de contingent	Date d'entrée en vigueur	Niveau de contingent
kg, poids vif				
Mars 2025	Approuvé	A-196 (allocation totale)	du 1 ^{er} juin 2025 au 26 juill. 2025	309 720 408
Janv. 2025	Approuvé	A-195 (allocation totale)	du 6 avr. 2025 au 31 mai 2025	302 824 568
Nov. 2024	Approuvé	A-194 (allocation totale)	du 9 févr. 2025 au 5 avr. 2025	296 004 987
Oct. 2024	Approuvé	A-193 (allocation totale)	du 15 déc. 2024 au 8 févr. 2025	282 498 925
Sept. 2024	Approuvé	A-192 (allocation totale)	du 20 oct. 2024 au 14 déc. 2024	291 036 614
Juill. 2024	Approuvé	A-191 (allocation totale)	du 25 août 2024 au 19 oct. 2024	297 722 536
Mai 2024	Approuvé	A-190 (allocation totale)	du 30 juin 2024 au 24 août 2024	303 690 219

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont soumis à l'examen des membres du CPAC deux demandes de modification de leur ordonnance sur les redevances et cinq demandes de modification de la réglementation sur le contingentement (*voir les tableaux*).

Le CPAC a soutenu les efforts des POIC visant à accroître sa production afin d'être en mesure d'approvisionner le marché canadien en réponse aux défis liés à l'importation.

En 2024-2025, les POIC ont tenu cinq réunions pour discuter des intérêts communs du secteur. Les membres du CPAC ont assisté à toutes les réunions et fourni des mises à jour au besoin.

Modifications à l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des œufs d'incubation de poulet de chair au Canada

Date de la décision	Statut	Date d'entrée en vigueur	Variation du taux de redevance	Taux de la redevance nationale
Par œuf d'incubation de poulet à chair				
Janv. 2025	Approuvé	De la date d'enregistrement au 23 juill. 2025	0,0004 \$ 	0,0034 \$
Mai 2024	Approuvé	De la date d'enregistrement au 23 juill. 2025	0 \$ S.O.*	0,0030 \$

*sans objet

Modifications du Règlement des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada sur le contingentement

Date de la décision	Statut	Type de contingent	Date d'entrée en vigueur	Niveau de contingent
				Œufs d'incubation de poulet à chair
Janv. 2025	Approuvé	Allocation révisée pour 2025	du 1 ^{er} janv. 2025 au 31 déc. 2025	813 858 112
Sept. 2024	Approuvé	Allocation révisée pour 2025	du 1 ^{er} janv. 2025 au 31 déc. 2025	820 040 531
Sept. 2024	Approuvé	Allocation finale pour 2024	du 1 ^{er} janv. 2024 au 31 déc. 2024	807 954 525
Mai 2024	Approuvé	Allocation initiale pour 2025	du 1 ^{er} janv. 2025 au 31 déc. 2025	832 290 624
Mai 2024	Approuvé	Allocation révisée pour 2024	du 1 ^{er} janv. 2024 au 31 déc. 2024	870 916 812



Secteurs de la transformation primaire et de la surtransformation

Les membres du CPAC ont rencontré des représentants des Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada (TVOC) afin de discuter des débouchés et des défis pour les transformateurs et les sur-transformateurs dans les industries avicole et ovicole qui relèvent du CPAC.

Les membres du CPAC ont également rencontré l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles pour faire le point sur les activités du CPAC.

Visites sur place



Les membres du CPAC ont été invités à participer à une visite des usines de classement et de la transformation des œufs dans les régions de Calgary (Alberta) et d'Abbotsford (Colombie-Britannique). Les membres du CPAC ont pu voir de leurs propres yeux les différentes étapes du classement, de la transformation et de l'emballage des œufs.

Les membres des TVOC de l'Ontario ont ouvert leurs portes au CPAC à l'occasion d'une visite de plusieurs usines sur deux jours. La première étape comprenait la visite d'une usine de transformation des œufs, d'une usine de surtransformation de la volaille et d'une usine de transformation primaire de la volaille. Le CPAC a terminé la visite en se rendant dans une installation de classement des œufs. Cette visite a permis aux membres du CPAC de voir comment les industries de transformation de la volaille et des œufs fonctionnent.



Une approche unique de l'agriculture

Une colonie huttérite située au sud de Saskatoon a accueilli des membres du CPAC à l'occasion d'une visite de leur exploitation florissante à productions multiples (cultures et bétail) permettant à ces derniers de constater par eux-mêmes l'approche unique des huttérites en matière d'agriculture.

Secteur bovin

Agence canadienne de prélèvement du bœuf

Le CPAC collabore avec les parties prenantes de l'industrie du bœuf par le biais de réunions et de visites sur place afin d'aborder les débouchés et les défis propres à ce secteur. Le CPAC a rencontré l'Agence canadienne de prélèvement du bœuf (l'Agence du bœuf) sept fois au cours de l'année. L'Agence du bœuf a continué de bien servir l'industrie grâce à ses activités de promotion et de recherche.

L'Agence du bœuf a soumis à l'examen des membres du CPAC une demande de modification de son ordonnance sur les redevances afin de prolonger la date d'entrée en vigueur et de conserver le taux de redevance (*voir le tableau*).

Visites sur place

Organisée par l'Agence du bœuf, les membres du CPAC ont participé à une visite instructive de deux jours de la chaîne de valeur de la viande bovine dans le sud de l'Alberta. Les membres du CPAC ont pu apprécier le travail nécessaire pour fournir aux consommateurs canadiens des produits de bœuf de qualité. Cette visite a mis en évidence le travail et les efforts déployés par des générations d'éleveurs et de transformateurs de bœuf pour créer un système résilient de production et de commercialisation.

Modifications de l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie

Date de la décision	Statut	Date d'entrée en vigueur	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance
					Par tête
Juin 2024	Approuvé	De la date d'enregistrement au 30 juin 2025	0 \$	S.O.*	1,00 \$ – 2,50 \$

*sans objet

Secteur porcin

Office canadien de promotion et de recherche pour le porc

Le CPAC a continué de soutenir l'industrie porcine et de collaborer avec elle en travaillant avec l'Office canadien de promotion et de recherche pour le porc (OCPRP) pour mettre en œuvre les pratiques exemplaires afin de remplir son mandat et de faire progresser les intérêts de l'industrie. Le CPAC a rencontré l'OCPRP quatre fois au cours de l'année.

L'OCPRP a soumis à l'examen des membres du CPAC une demande de modification de son ordonnance sur les redevances afin de prolonger la date d'entrée en vigueur et de conserver le taux de la redevance (*voir le tableau*).

Modifications de l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la promotion et la recherche pour le porc au Canada

Date de la décision	Statut	Date d'entrée en vigueur	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance
					Par tête
Juin 2024	Approuvé	De la date d'enregistrement au 30 juin 2025	0 \$	S.O.*	0,80 \$

*sans objet



Parties prenantes de la chaîne de valeur

Le Conseil des viandes du Canada (CVC) a rencontré les membres du CPAC et a discuté des dossiers et des défis actuels de l'industrie de la viande, comme le commerce intérieur, les pénuries de main-d'œuvre et l'environnement réglementaire. Le CVC participe activement aux activités des offices de promotion et de recherche pour le bœuf et le porc, et ses représentants siègent au conseil d'administration des deux offices.

Le CPAC a également rencontré des représentants de Restaurants Canada, qui ont présenté un aperçu de l'état de ce secteur, ainsi que des données statistiques et les principaux facteurs ayant une incidence sur leurs activités.





COLLABORATION DU CPAC

Le CPAC a continué de créer des conditions propices avec ses parties prenantes pour collaborer et partager des informations ayant un impact sur le secteur agricole Canadien.

Au vu de l'augmentation d'enjeux communs qui affectent le secteur, le CPAC a organisé des réunions consultatives avec des régies agroalimentaires provinciales et les gouvernements.

Association nationale des régions agroalimentaires (ANRA)

L'ANRA offre une tribune aux régions pour discuter de questions d'intérêt commun et déterminer des mesures collectives, s'il y a lieu. L'ANRA est composée de 10 régions provinciales en partenariat avec la Commission canadienne du lait et le CPAC, qui en assure le secrétariat.

Le coût de production (CDP) dans les secteurs sous gestion de l'offre a fait l'objet de discussions au cours de trois réunions visant à donner le coup d'envoi de l'exercice 2024-2025. Des représentants de la Commission canadienne du lait, des Producteurs d'œufs du Canada et des Chicken Farmers of Ontario ont présenté leurs méthodologies respectives relativement au CDP. Tous les représentants provinciaux ont également parlé de la manière dont le CDP est établi pour chaque produit sous gestion de l'offre dans leur province respective. Les excellentes discussions sur ce sujet entre les membres de l'ANRA ont permis de mieux saisir la complexité de l'établissement des CDP.

Les changements sans précédent apportés à la politique commerciale des États-Unis au cours des premiers mois de 2025 ont suscité des appréhensions, entre autres, dans les secteurs agricole et agroalimentaire. Pour aider à faire la lumière sur la situation, l'ANRA a accueilli des représentants d'AAC en mars 2025, afin de discuter des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. La réunion fut une excellente occasion pour les membres de l'ANRA de se renseigner sur l'état de la situation commerciale et son incidence sur leurs industries.

Amy Cronin, présidente de la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario, a été élue présidente de l'ANRA et Kerrie Hallet, de la Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick, a été élue vice-présidente pour 2024-2025. Maryse Dubé représentait le CPAC.





Réunions avec les représentants des régies agroalimentaires provinciales et du gouvernement

Le CPAC rencontre chaque année les régies provinciales et d'autres représentants clés des gouvernements provinciaux. L'objectif de ces réunions est de collaborer avec les provinces et de discuter de divers sujets concernant les secteurs agricoles, qu'ils soient liés aux provinces ou au contexte agroalimentaire du Canada.

Au cours de ces réunions, les représentants provinciaux et les membres du CPAC présentent leur point de vue sur le secteur de la gestion de l'offre des volailles et des œufs, ainsi que sur les offices de promotion et de recherche. Il s'agit également d'une autre tribune pour discuter des questions liées à la LCPA.

Certains des principaux sujets abordés en 2024-2025 étaient les effets négatifs de la grippe aviaire, l'inflation, les tendances de consommation et les questions d'allocation pour les produits soumis à la gestion de l'offre.



PLAINTES CONTRE LES OFFICES

Dans le cadre de son rôle et de ses responsabilités quasi judiciaires, le CPAC reçoit les plaintes des personnes ou des entités directement touchées par les activités d'un office. Ces plaintes peuvent porter sur diverses questions, comme l'administration des plans de commercialisation, l'allocation des contingents, les redevances ou d'autres sujets.

Simple Path Farms a déposé une plainte contre une décision prise par les PPC au cours de l'exercice précédent (2023-2024). Sur recommandation du Comité d'examen de la plainte, les membres du CPAC ont rejeté la plainte en juin 2024. Le [rapport du Comité d'examen de la plainte](#) est maintenant accessible sur notre site Web.

Pour de plus amples renseignements sur le processus de traitement des plaintes, consultez la page Web du CPAC sur les [plaintes contre un office](#).

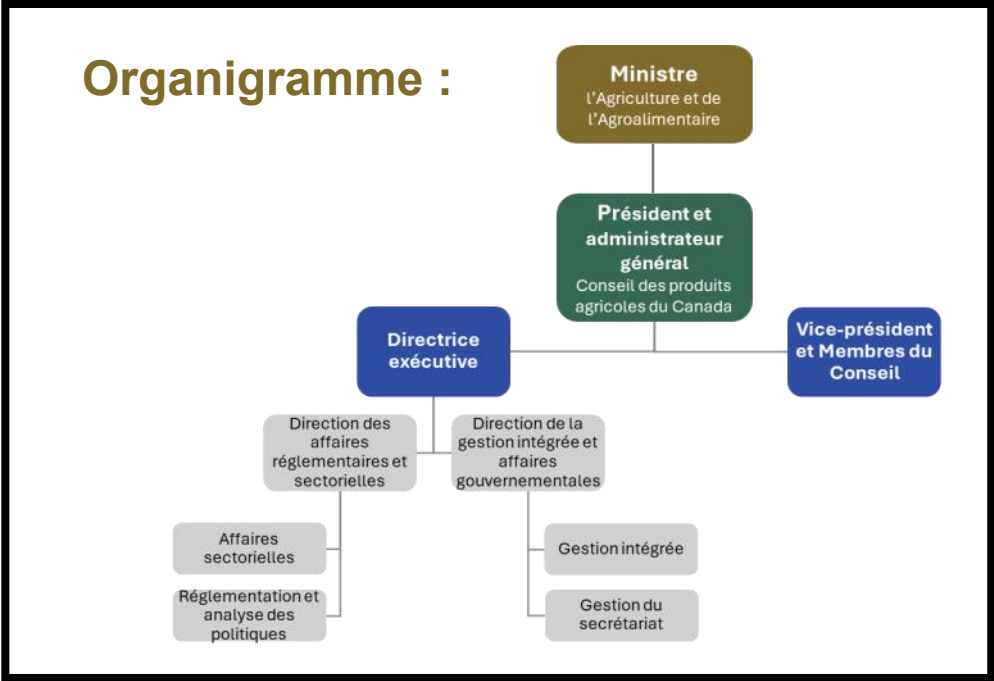
LE CPAC EN BREF

En date du 31 mars 2025

4 membres du CPAC à temps partiel
17 employés, dont l'administrateur général
Modèle de travail hybride commun

Profil organisationnel

- Ministre** : L'honorable Lawrence MacAulay (juillet 2023 – mars 2025)
et l'honorable Kody Blois (mars 2025)
- Administrateur général** : Brian Douglas, administrateur général et président
- Portefeuille ministériel** : ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
- Instrument habilitant** : *Loi sur les offices des produits agricoles*
- Année de création** : 1972
- Nom légal** : Conseil national des produits agricoles
- Nom usuel** : Conseil des produits agricoles du Canada
- Cadre organisationnel** : Partenaire du portefeuille du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire en vertu de la partie IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*



Opérations financières

Les résultats financiers du CPAC présentés dans le présent rapport annuel visent à donner un aperçu général des activités de l'organisme. Pour les besoins des rapports financiers, le CPAC est consolidé dans les états financiers du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et a reçu un financement global de 2,8 millions de dollars.

	Dépenses réelles
Salaires	2 109 752
Fonctionnement	690 952



PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026 : RAPPORT DE PERFORMANCE

Le [Plan stratégique 2023-2026](#) guide le CPAC dans la mise en œuvre de ses priorités au cours des prochaines années.

Soutenir l'intégrité du système de gestion de l'offre

Au cours des cinquante dernières années, le CPAC a été chargé de superviser le système national de gestion de l'offre en volaille et en œufs au Canada. Pour assurer l'intégrité et la durabilité de ce système complexe tout en naviguant dans un environnement opérationnel tout aussi complexe avec des parties prenantes aux intérêts divers, le CPAC doit non seulement être réactif aux enjeux du jour, mais aussi proactif et opportun pour répondre aux besoins de ses parties prenantes. En continuant à soutenir et à préserver un système de gestion de l'offre sain qui profite à tous les parties prenantes, y compris les Canadiens, le CPAC peut continuer à être un modèle.

Objectif	Cible pour 2024-2025	Réalisation	Terminé (%)
Continuer à rester agile et réactif tout en assurant la supervision des offices nationaux de commercialisation de la volaille et des œufs.	10 réunions du Conseil ont eu lieu	Les membres du CPAC se sont réunis 13 fois et le Comité des redevances s'est réuni 4 fois pour examiner les modifications liées aux redevances provinciales.	100 %
Consolider le rôle du CPAC en tant que spécialiste canadien de la gestion de l'offre en continuant de bâtir une base de connaissances et de générer une expertise qui favorise une meilleure compréhension de la gestion de l'offre et du rôle du CPAC.	2 rapports fournis par le CPAC lors des réunions de	Le CPAC a présenté deux rapports lors des réunions de l'ANRA.	100 %
	40 réunions des offices de commercialisation auxquelles ont participé les membres et le personnel du CPAC	Les membres et le personnel du CPAC ont assisté à 42 réunions des offices de commercialisation : 19 réunions des POC; 10 réunions des PPC; 8 réunions des ÉDC; 5 réunions des POIC.	100 %
Créer et faire évoluer les outils qui soutiennent l'intégrité d'un système de gestion de l'offre sain et stable au Canada, y compris l'identification de changements administratifs dans la LOPA pour s'assurer que la législation est adaptée à l'environnement opérationnel actuel.	2 modifications de la LOPA incluses dans le programme de correction des lois	Les deux modifications apportées à la LOPA (suppression des paragraphes 3(4) et 18(3), et changements apportés à l'alinéa 22(1)g)) incluses dans le programme de correction des lois ont été supprimées à l'étape de l'examen en comité.	0 %

Faire connaître l'histoire de la gestion de l'offre

Considéré comme un succès par beaucoup, le système de gestion de l'offre au Canada est considéré comme un système bénéfique qui sert les producteurs agricoles, l'économie canadienne et les consommateurs. Tout en étant ancré et lié par ses responsabilités législatives et réglementaires, le CPAC a l'occasion de mettre en lumière les avantages de la gestion de l'offre et le rôle qu'elle joue dans le maintien d'une économie canadienne forte. En faisant mieux connaître notre histoire et en élevant le niveau de la conversation, nous pouvons faire entendre le rôle que la gestion de l'offre peut jouer et la manière dont elle renforce la sécurité alimentaire tant au niveau nationale que mondial. L'exploration des moyens par lesquels les parties prenantes concernées peuvent travailler ensemble pour résoudre les problèmes et apporter un plus grand sentiment d'harmonie au système jettera les bases qui permettront d'accroître l'efficacité qui pourrait être autrement limitée par la réglementation.

Objectif	Cible pour 2024-2025	Réalisation	Terminé (%)
Continuer à faire connaître le rôle important que joue la gestion de l'offre pour soutenir une économie canadienne forte et son rôle dans le renforcement de la sécurité alimentaire nationale et mondiale, tout en protégeant les intérêts des consommateurs.	1 vidéo réalisée	Le CPAC a terminé la réalisation d'une vidéo éducative sur le CPAC et l'a présentée aux assemblées générales annuelles nationales et provinciales.	100 %
Continuer à clarifier et à faire connaître les responsabilités législatives et réglementaires du CPAC, tout en recherchant des gains d'efficacité qui permettront de rationaliser et d'améliorer le processus de traitement des plaintes.	1 gain d'efficacité réalisé dans le processus réglementaire	Le CPAC a réalisé un gain d'efficacité dans son processus de présentation réglementaire en supprimant une étape administrative qui n'est plus nécessaire.	100 %
	1 gain d'efficacité réalisé dans le processus de traitement des plaintes	Le CPAC a entrepris d'examiner le règlement sur les plaintes afin d'accroître l'efficacité du processus de traitement des plaintes.	50 %
	1 stratégie de connaissance mise en œuvre	Le CPAC a lancé le processus d'actualisation de son site Web afin d'y intégrer des informations sur ses responsabilités législatives et réglementaires, ainsi que sur le processus de traitement des plaintes.	50 %
Continuer d'élargir le rôle du CPAC dans le processus décisionnel afin d'inclure la formulation de recommandations et d'options pour régler les problèmes lorsqu'il est possible de trouver d'autres solutions que de répondre par oui ou par non.	100 % des décisions du CPAC sont publiées en ligne	Le CPAC a pris 38 décisions qui ont été prises en compte dans les lettres de décision : 27 décisions du CPAC (contingent, redevance nationale, autre); 4 décisions du Comité des redevances pour les modifications concernant les redevances provinciales.	89 %

Soutenir les offices de promotion et de recherche (OPR)

Le CPAC a joué un rôle continu dans le soutien des offices de promotion et de recherche pour les produits agricoles en vertu de la LOPA depuis qu'une modification de la *Loi* en 1993 a permis la création des OPR. La modification de la *Loi* a fait en sorte que tous ceux qui profitent de la recherche et de la promotion d'un produit paient leur juste part pour soutenir ce travail important.

En établissant et en soutenant les OPR, le CPAC continue de favoriser une commercialisation, une recherche et une promotion plus efficaces des produits agricoles. Il y a encore beaucoup de possibilités et de travail à faire pour rationaliser les processus et mieux envisager l'avenir des OPR au Canada.

Objectif	Cible pour 2024-2025	Réalisation	Terminé (%)
Trouver des gains d'efficacité et établir une meilleure communication des processus et des délais qui soutiendront le processus de demande des OPR.	1 ligne directrice mise à jour	Le CPAC a mis à jour sa Ligne directrice sur l'établissement d'un office de promotion et de recherche et l'a publiée en ligne.	100 %
Améliorer la communication pour mieux faciliter et soutenir l'établissement des OPR, et travailler avec les offices nationaux pour promouvoir un commercialisation, un recherche et une promotion plus efficaces des produits agricoles.	1 initiative de sensibilisation lancée	Le CPAC a lancé le processus visant à actualiser son site Web afin d'y intégrer des renseignements et des liens sur les avantages et l'établissement des OPR.	50 %

Réunir et mobiliser les parties prenantes et tisser des relations

Ces trois dernières années, notre mode de fonctionnement a changé, et l'offre, les allocations, l'économie et le marché sont devenus plus complexes. Nous avons également constaté que ces changements peuvent offrir des possibilités d'établir des interactions plus fréquentes qui améliorent nos relations avec les parties prenantes en accédant à la technologie et en exploitant le désir de renforcer une plus grande connexion en période d'incertitude. Le CPAC continuera à se développer et à instaurer les conditions gagnantes avec tous ses parties prenantes en améliorant les occasions pour faciliter un cheminement mutuellement positif vers la création d'une communauté des parties prenantes plus forte, plus unifiée et plus résiliente.

Objectif	Cible pour 2024-2025	Réalisation	Terminé (%)
Continuer à tisser des relations et à consulter les offices nationaux, les OPR et les principaux parties prenantes pour que le CPAC comprenne mieux leurs besoins et leurs points de vue uniques.	50 réunions d'offices et d'industries auxquelles les membres du CPAC ont participé	Les membres du CPAC ont participé à 62 réunions : 7 réunions de l'OPR pour le bœuf; 4 réunions de l'OPR pour le porc; 1 réunion de l'OPR pour le chanvre industriel; 19 réunions des POC; 10 réunions des PPC; 8 réunions des ÉDC; 5 réunions des POIC; 5 réunions de l'ACSV; 3 réunions de la TVOC.	100 %
Collaborer activement avec nos partenaires gouvernementaux et les régies agroalimentaires provinciales en profitant des occasions pour créer des relations et de la collaboration de afin de trouver des moyens de travailler ensemble pour renforcer le système de gestion de l'offre au Canada et transmettre les questions d'importance nationale aux échelons supérieurs (par exemple l'Association nationale des régies agroalimentaires).	3 réunions de l'ANRA	Le CPAC a organisé 3 réunions de l'ANRA : 23 septembre 2024; 9 décembre 2024; 17 mars 2025.	100 %
	1 réunion organisée avec chacune des régies agroalimentaires provinciales	Le CPAC a organisé une réunion avec chacune des régies agroalimentaires provinciales.	100 %
Accroître activement la participation des parties prenantes et de l'industrie en recherchant davantage d'occasions de se réunir et de créer une communauté au sein des secteurs visés par la gestion de l'offre et les offices de promotion et de recherche, ce qui permettra une plus grande collaboration et une meilleure communication entre tous les parties prenantes et favorisera une meilleure compréhension des différents points de vue.	20 réunions d'industries provinciales auxquelles ont participé les membres du CPAC	Les membres du CPAC ont participé à 27 réunions d'industries provinciales.	100 %

Renforcer notre résilience organisationnelle

Le CPAC reconnaît que sa force réside dans les connaissances, l'expertise et l'expérience de son personnel, de ses dirigeants et de ses membres. En s'assurant qu'il y a un effort concerté pour soutenir les ressources humaines et en continuant à créer une culture organisationnelle saine et épanouissante qui reconnaît l'importance de toutes les contributions, on assurera un système durable et efficace qui est à la base de la stabilité de l'organisation.

Objectif	Cible pour 2024-2025	Réalisation	Terminé (%)
Créer une culture organisationnelle qui soutient et valorise la diversité et l'inclusion de tous ses employés et favorise les possibilités de formation, de développement professionnel et de satisfaction au travail, qui conduisent à un environnement de travail sain et satisfaisant.	3 activités organisées	Le CPAC a organisé 4 activités : 2 réunions de l'ensemble du personnel; 1 célébration des Fêtes; 1 visite d'usine de transformation des œufs.	100 %
Améliorer l'efficacité organisationnelle en trouvant des moyens plus efficaces d'améliorer les processus et les politiques qui servent les parties prenantes du CPAC, et sauvegarder les connaissances, les outils et les systèmes afin de s'assurer que le CPAC demeure résilient.	1 amélioration du travail à distance	Le CPAC a adopté un modèle de travail hybride.	100 %
Continuer à trouver des moyens pour favoriser l'innovation et la technologie pour soutenir le travail hybride et l'excellence de l'organisation, tout en soutenant efficacement le personnel du CPAC, les membres du CPAC et les parties prenantes.	2 politiques élaborées ou mises à jour	Le CPAC a élaboré une politique sur l'utilisation de son nouvel équipement audiovisuel dans sa salle de conférence principale. Le CPAC a mis à jour la politique d'indemnités journalières pour les membres du CPAC.	100 %